



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLABORER UNE STRATÉGIE NATIONALE EN ÉDUCATION OUVERTE

Stratégie numérique de l'ESR 2023-2027

Luc Massou, conseiller scientifique et pédagogique, CCSP-DGESIP

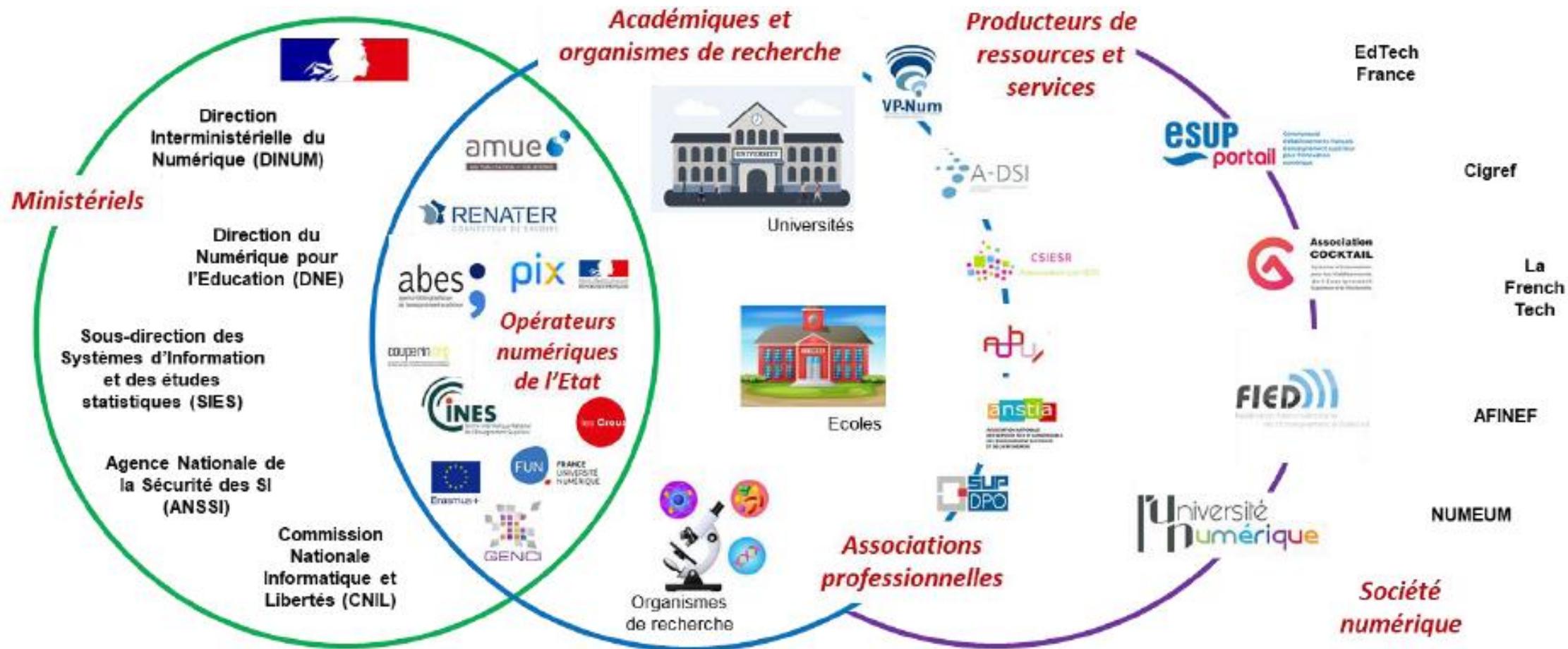
Stratégie numérique de l'ESR : feuille de route 2023-2027

Diffusion en cours : *mars 2024*

Coordination DGESIP-DGRI-France Universités : COmité numérique pour la Réussite Etudiante et l'AgiLité des Etablissements (COREALE), avec représentants des acteurs de l'ESR concernés :

- VP CA, CFVU, Numérique et Etudiants
- DSI et DGS
- CDEFI et CGE
- SSRI, SIES, HFDS et DNE
- CNOUS
- DGESIP et DGRI

Démarche **pluriannuelle** (6 à 36 mois selon les mesures) et **bottom-up** !



Les principaux acteurs de l'écosystème numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche

Stratégie numérique de l'ESR 2023-2027

> 5 principes
transversaux :



Souveraineté numérique



Informatique en nuage
(cloud computing)



Ouverture et circulation des données,
algorithmes et codes sources



Sécurité numérique



Numérique responsable

> **30 mesures retenues** dans 10 thématiques (services et solutions numériques, stratégie internationale, contenus et dispositifs, usages de l'IA, SI, RH...), dont **14 classées prioritaires** dès 2023/2024 par les membres du comité

Mesures 9 et 10 : coordination

- **Mesure 9** : *améliorer la **visibilité** et l'**interopérabilité** des ressources pédagogiques en favorisant les convergences et les mutualisations (durée : 12 mois)*
- **Mesure 10** : *élaborer une **stratégie nationale pour l'Education Ouverte**, notamment en renforçant l'accès et la valorisation des ressources éducatives libres (durée : 36 mois)*

Coordinateurs nationaux : Pierre Boulet (président Association VP-Num) et Luc Massou (CCSP-DGESIP)

Contributeurs des 2 mesures : DGESIP, UN, FUN, VP-CFVU et VP-Etudiants, ADBU, Couperin, AIPU...

Experts à consulter : UNESCO, Open Education Global, ICDE, ORCID, ANSTIA, PIX, Canal-U, DNE...

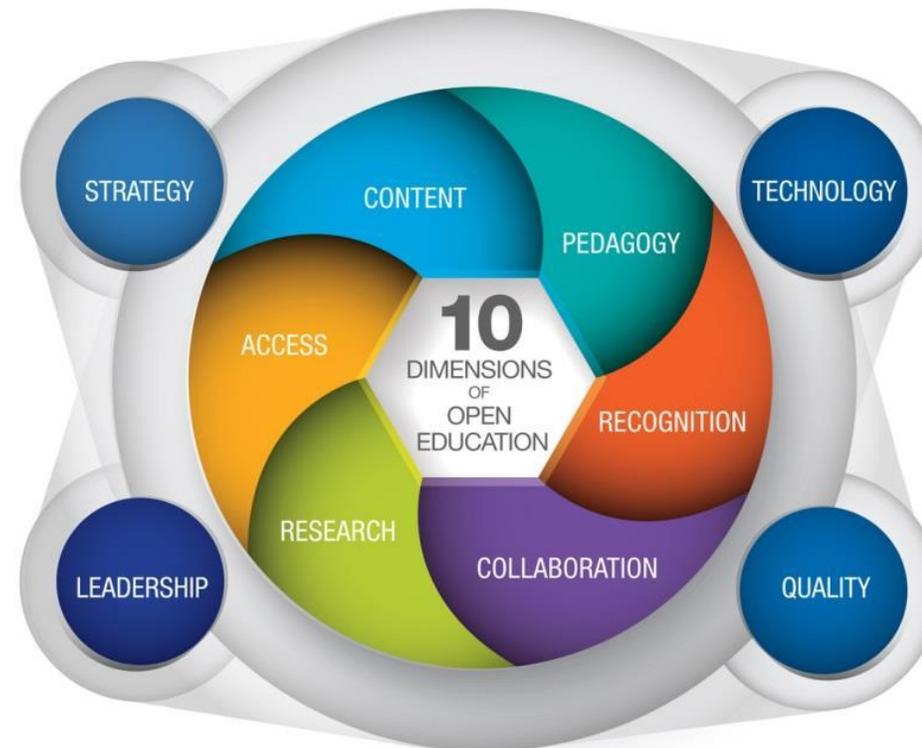
> **Objectif principal** : formuler des recommandations à destination de plusieurs publics-cible : enseignants, étudiants, personnels d'appui à la pédagogie et au numérique, personnels des bibliothèques, opérateurs de mutualisation, gouvernance des établissements.

Mesures 9 et 10 : définitions

Education ouverte selon le Joint Research Centre (JRC) de la Commission Européenne :

*“a way of carrying out education, often **using digital technologies**. Its aim is to **widen access and participation** to everyone by removing barriers and **making learning accessible, abundant, and customisable for all**. It offers multiple ways of teaching and learning, building and sharing knowledge. It also provides a variety of access routes to **formal and non-formal education**, and connects the two.”*

Les **ressources éducatives libres (REL)** sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche, aux médiums les plus divers, diffusés sous une licence ouverte permettant leurs accès, utilisation, adaptation, réutilisation et rediffusion sans restrictions ou avec un minimum de restrictions.



Mesures 9 et 10 : pistes de travail

1. Améliorer la visibilité et l'interopérabilité des REL

➡ *formats, indexation, normes, accessibilité, entrepôts, liens avec les ENT et SCD*

2. Passer des REL aux Pratiques Éducatives Libres chez les enseignants et les étudiants

➡ *compétences, usages, accompagnement, communautés*

3. Informer et former aux aspects technologiques et juridiques

➡ *formats, licences, droits d'usage*

4. Reconnaître et inciter pour démocratiser

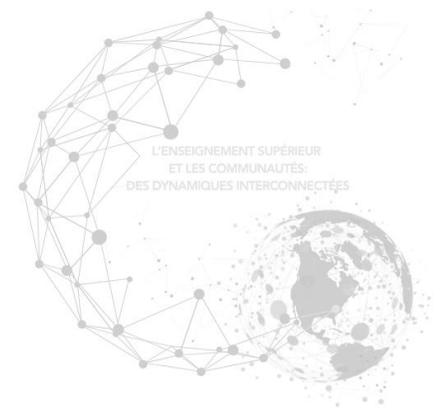
➡ *valorisation dans les carrières, financement, communication, recherche*

5. Accompagner la transformation des établissements en mettant l'ouverture au cœur de leur stratégie de formation

➡ *soutien au pilotage*

Proposer un équivalent du PNSO pour l'Education ouverte ?

<https://u2l.fr/z5an4m>



Question 1 : quelles seraient vos recommandations pour améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources éducatives libres en favorisant les convergences et les mutualisations ?

- *Exemples : indexation et mutualisation standardisées et/ou automatisées, formats éditoriaux et métadonnées, licences d'utilisation, accessibilité, multilinguisme, outillage et environnements techniques, durabilité...*



Question 2 : quelles seraient vos suggestions pour élaborer une stratégie nationale pour l'Éducation Ouverte, notamment en renforçant l'accès et la valorisation des ressources éducatives libres ?

Exemples : accompagner les pratiques éducatives libres chez les étudiants et enseignants, favoriser les communautés de pratiques, reconnaître et valoriser l'éducation ouverte dans les carrières des personnels et l'engagement étudiant, financer la production et les actions de recherche, accompagner la gouvernance des établissements en faveur d'une politique sur l'éducation ouverte... ?

